

Referendum-migrants : Résistance républicaine était à Alex cet après-midi avec tracts et argumentaire

écrit par Christine Tasin | 29 septembre 2016

Pourquoi vous avez le droit de participer au referendum

Les ennemis du referendum affirment qu'il ne serait pas légal... Nous aimerions comprendre pourquoi ces mêmes personnes organisent régulièrement des votes citoyens sur le droit de vote des étrangers, la privatisation de La Poste...

Par ailleurs, nous sommes en guerre, Hollande et Valls le répètent à qui mieux mieux. Et quand un pays est en guerre, il faut des mesures exceptionnelles. Or, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, qui fait partie du préambule de notre constitution de 1958 est très claire

Art. 5. -

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Or le referendum, s'il n'est pas prévu, n'est pas explicitement interdit. Et ce referendum ne peut être considéré comme nuisible par la société.

Art. 15. -

La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Un referendum local permet de savoir comment la majorité des habitants d'Allex voit la contrainte qui leur est faite, par l'administration, d'accepter des migrants sur son territoire. Le referendum permettra donc au Maire de pouvoir interpellier le Préfet et les ministres concernés et de leur demander des comptes au nom de la « société » d'Allex.

Art. 16. -

Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution. La constitution n'étant pas respectée par nos gouvernants, ils ne peuvent contraindre au nom de cette constitution les citoyens souverains.

Amis patriotes qui aimez votre village, votre pays, ne vous laissez pas envahir, ne vous laissez pas déposséder de votre bien le plus précieux, votre patrimoine, et votre héritage, la civilisation française.

Résistance républicaine, 101, Avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14
<http://resistancerepublicaine.eu/>



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Un groupe d'une dizaine de militants de la Drôme a investi

Allex cet après-midi pour distribuer le tract (recto ci-dessus, verso ci-dessous) ainsi que le tract "non à l'invasion migratoire". Près de deux mille tracts ont ainsi été distribués, dans la rue, dans toutes les boîtes aux lettres...

Pourquoi vous avez le droit de participer au referendum

Les ennemis du referendum affirment qu'il ne serait pas légal... Nous aimerions comprendre pourquoi ces mêmes personnes organisent régulièrement des votes citoyens sur le droit de vote des étrangers, la privatisation de La Poste...

Par ailleurs, nous sommes en guerre, Hollande et Valls le répètent à qui mieux mieux. Et quand un pays est en guerre, il faut des mesures exceptionnelles.

Or, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, qui fait partie du préambule de notre constitution de 1958 est très claire

Art. 5. -

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Or le referendum, s'il n'est pas prévu, n'est pas explicitement interdit. Et ce referendum ne peut être considéré comme nuisible par la société.

Art. 15. -

La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Un referendum local permet de savoir comment la majorité des habitants d'Allex voit la contrainte qui leur est faite, par l'administration, d'accepter des migrants sur son territoire. Le referendum permettra donc au Maire de pouvoir interpellier le Préfet et les ministres concernés et de leur demander des comptes au nom de la « société » d'Allex.

Art. 16. -

Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution. La constitution n'étant pas respectée par nos gouvernants, ils ne peuvent contraindre au nom de cette constitution les citoyens souverains.

Amis patriotes qui aimez votre village, votre pays, ne vous laissez pas envahir, ne vous laissez pas déposséder de votre bien le plus précieux, votre patrimoine, et votre héritage, la civilisation française.

Résistance républicaine, 101, Avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14

<http://resistancerepublicaine.eu/>



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Si vous voulez télécharger le tract pour l'utiliser en l'adaptant pour d'autres endroits, vous pouvez le télécharger en PDF [ici](#).

[tract-allex](#)

Nos dix militants ont reçu bon accueil des habitants (seuls deux refus de prendre les tracts sur 4 heures de distribution) et sont rentrés enchantés de cette action effectuée dans le cadre de la quinzaine "Sauvons notre pays". Des journalistes étaient présents, du Monde notamment, et également une journaliste de télé hongroise.

C'est dire l'importance du referendum et de la partie de bras de fer qui s'engage entre Holland-Valls-Cazeneuve représentés par le Préfet et le peuple de France. Or, Allex est le fer de lance de cette lutte, l'initiative du referendum donne enfin à nouveau la parole au peuple, et l'exemple de la cité drômoise pourrait faire tache d'huile. Les habitants réfléchissent et en veulent énormément au Préfet et à sa méthode agressive et arrogante, cela devrait aider des hésitants à voter contre l'accueil des migrants dimanche, malgré les pressions des bobos et autres bonnes âmes.

Naturellement les gauchistes ont décidé à la place des habitants d'Allex, des nuit-debout ont investi une tour sur laquelle ils ont déployé une banderole "*Allex village fraternel*"... Sans commentaire.

Espérons que notre argumentaire aura aidé les habitants encore indécis à voter pour la protection des leurs, de leur village, de leur mode de vie, pour notre civilisation.

Encore un grand bravo et un immense merci pour nos militants qui ont arpenté les rues d'Allex et sont rentrés avec mal aux pieds... Ils se préparent pour aller à Privas demain, mais ils seront moins fatigués. Le préfet a interdit la manifestation prévue, n'autorisant qu'un rassemblement à 15 h devant la

Préfecture... Il paraît que des gauchos avaient annoncé une contre-manifestation... Comme d'habitude les milices du pouvoir permettent à celui-ci d'interdire la parole des patriotes. Lamentable.

Christine Tasin